RAPPORT FINANCIER 2020

LA Recyclotopie

Soumis à l'approbation des adhérents dans le cadre de la procédure écrite
en application de l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020

La Recyclotopie a clôturé le 31 décembre 2020 les comptes de son 3ème exercice comptable.

Le rapport financier évoque successivement :

1/ les résultats de la gestion de l'exercice 2020,

2/ la situation patrimoniale au 31 décembre 2020,

3/ la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2020,

4/ Les perspectives 2021.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

1/ <u>Résultat de gestion</u>

Notre association présente un résultat de gestion de **1 130,75 €** au 31 décembre 2020 ce qui correspond à la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement.

Pour mémoire, ce résultat était de 1 014,88 euros en 2018 et 1 263,28 € en 2019.

➢ Les recettes représentent 3 883,19 euros. Vous trouverez ci-dessous le détail de répartition.

recettes	montant	%
ventes produits finis	350,5	9,03%
Produits activités courantes (prestations)	600	15,45%
Produits exceptionnels	117,69	3,03%
subvention exploitation Etat (FDVA)	2000	51,50%
subvention d'exploitation Commune Castelnaudary	300	7,73%
adhésions	490	12,62%
contributions volontaires (dons)	25	0,64%
TOTAL	**3883,19**	**100%**

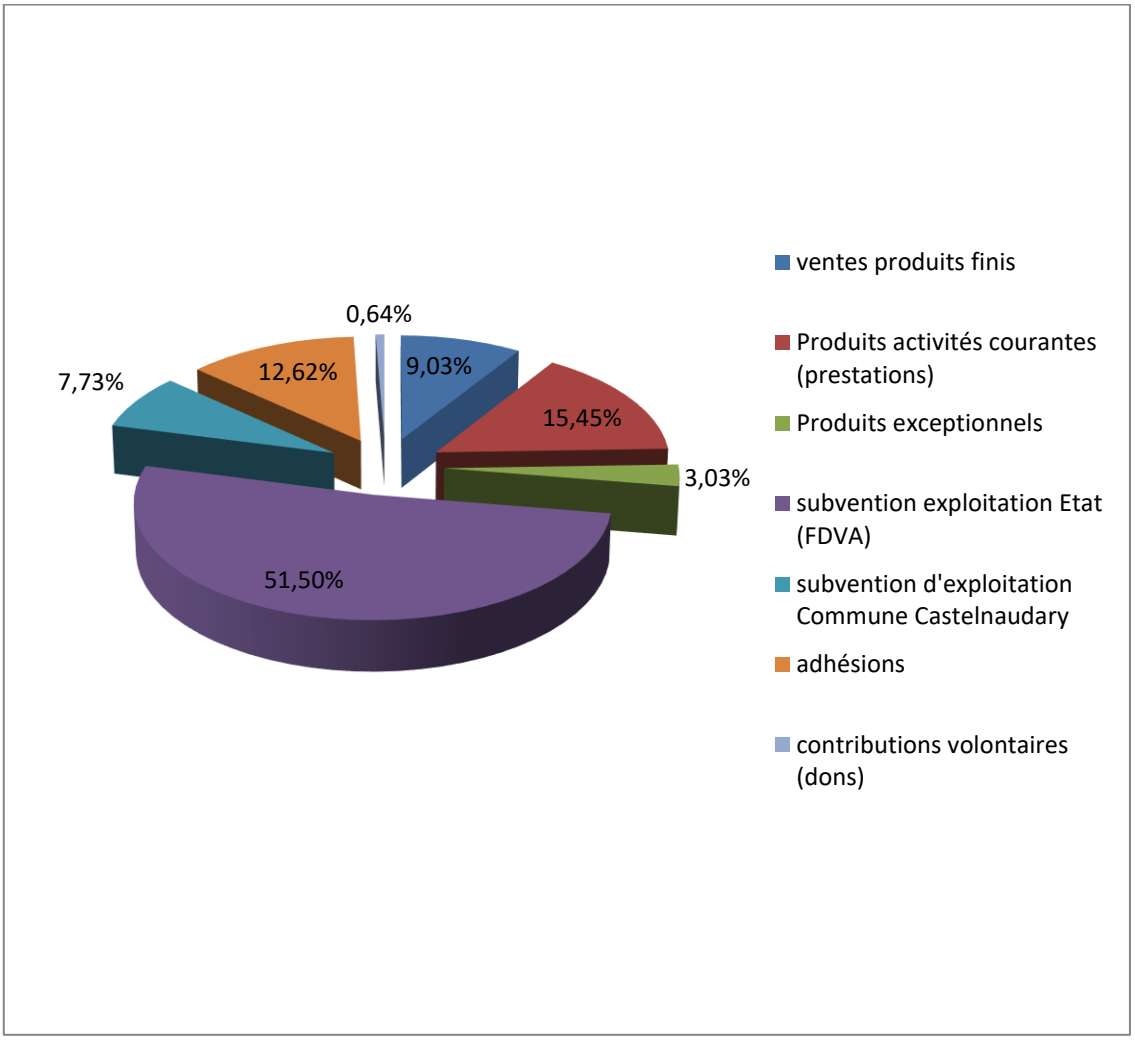

Les subventions s'élèvent à 2 300 euros, réparties comme suit :

- 300 € de la commune de Castelnaudary (+100 €)
- 2 000 € de la FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) - Etat

- Les dépenses s'élèvent à 2 752,44 euros.

dépenses	montant	%
Achats de fournitures	1914,32	69,55%
Cotisations	65	2,36%
Locations	99	3,60%
Assurances	410,07	14,90%
Déplacements et frais réceptions	145,05	5,27%
Frais postaux et télécoms	110	4,00%
Frais bancaires	9	0,33%
TOTAL	**2752,44**	**100,00%**

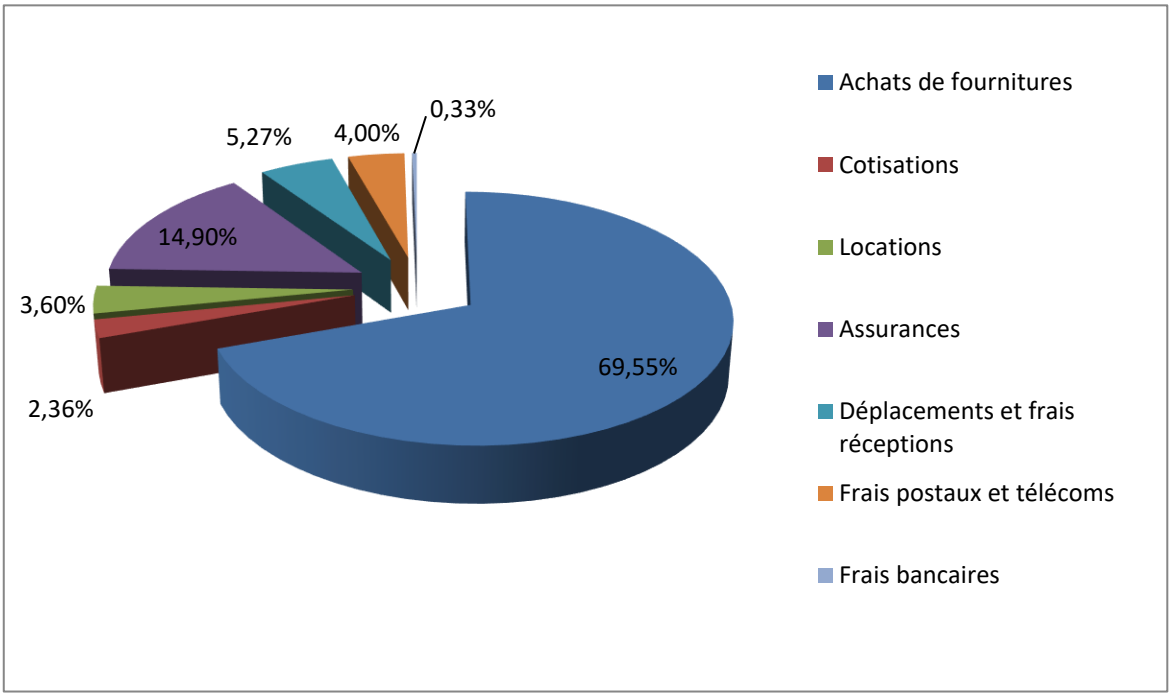

Elles se composent en grande partie en achats de fournitures, avec pour principaux postes :

- Achats de diverses fournitures de bricolage (petit outillage, visseries, etc.);
- Achat d'une ponceuse, perceuse, machine à coudre, surjeteuse
- Prime d'assurance du local de stockage.

2/ Bilan (cf. document bilan)

- La trésorerie de l'association fait apparaître un solde positif de 3 408,91 € au 31 décembre (compte bancaire + caisse en espèces) -> 1014,88 € (résultat 2018) + 1263,28 € (résultat 2019) + 1 130,75 € (résultat 2020).

- Le bilan : l'association dispose d'un patrimoine de 3 408,91 € qui constitue en l'espèce son fonds de roulement (FDR).

3/ Affectation du résultat

Je vous propose de reporter le résultat positif de **1 130,75 euros** sur le compte de réserve.

Cela permet de constituer une cagnotte pour envisager par exemple l'acquisition d'un petit véhicule utilitaire en année N+1 ou 2.

Je propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel.

4/ Perspectives budgétaires 2021

En raison de la crise sanitaire toujours en cours, et en concordance avec les activités prévues cette année par les membres actifs de l'association, nous avons choisi de vous présenter un budget prévisionnel traduisant au minimum les mêmes activités que l'année passée.
Il reprend donc les dépenses habituelles de fonctionnement de base de l'association tout en continuant à prévoir quelques achats de fournitures et de petits équipements pour les ateliers.
Il est ici entendu que les prévisions budgétaires pourront évoluer dans le sens de l'augmentation si la situation nous permet de participer à des évènements ou si des opportunités se présentent pour mettre en œuvre certains projets.